

FESTIVAL MODE & DESIGN MONTRÉAL

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 AOÛT 2021

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
Festival Mode & Design Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Festival Mode & Design Montréal, qui comprennent le bilan au 31 août 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net déficitaire et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 août 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Lemieux Cantin S.E.N.C.R.L.*¹

Montréal, le 14 décembre 2021

¹Par Richard Massy, CPA Auditeur, CA

FESTIVAL MODE & DESIGN MONTRÉAL
RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2021

| | 2021 | 2020 |
|--|------------------|-----------|
| | \$ | \$ |
| PRODUITS | | |
| Subventions provinciales (note 3) | 672 500 | 511 000 |
| Subventions municipales (note 3) | 260 000 | 135 000 |
| Subventions fédérales (note 3) | 76 400 | 128 100 |
| Contributions financières | 62 000 | - |
| Apports sous forme de biens et services | 682 345 | 326 823 |
| Revenus - participation | 131 460 | 694 |
| Revenus - alcool | 17 721 | - |
| | 1 902 426 | 1 101 617 |
| CHARGES | | |
| Frais de multimédias | 56 294 | - |
| Frais de création et programmation | 299 903 | 79 224 |
| Frais de logistique, production et technique | 453 849 | 31 033 |
| Frais de marketing | 598 723 | 398 913 |
| Frais de ventes | 51 519 | 81 604 |
| Frais d'administration | 413 173 | 509 395 |
| | 1 873 461 | 1 100 169 |
| EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES DE L'EXERCICE | 28 965 | 1 448 |

Voir les notes et les renseignements complémentaires

FESTIVAL MODE & DESIGN MONTRÉAL
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET NON AFFECTÉ DÉFICITAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2021

| | 2021 | 2020 |
|---|-----------------|----------|
| | \$ | \$ |
| Solde au début | (88 248) | (89 696) |
| Excédent des produits sur les charges de l'exercice | 28 965 | 1 448 |
| Solde à la fin | (59 283) | (88 248) |

Voir les notes et les renseignements complémentaires

FESTIVAL MODE & DESIGN MONTRÉAL
FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2021

| | 2021 | 2020 |
|---|------------------|-----------|
| | \$ | \$ |
| <hr/> | | |
| ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT | | |
| Excédent des produits sur les charges de l'exercice | 28 965 | 1 448 |
| Éléments sans incidence sur la trésorerie : | | |
| Amortissement - immobilisations corporelles | 5 904 | 5 903 |
| Perte sur radiation - actifs incorporels | - | 34 128 |
| | 34 869 | 41 479 |
| <hr/> | | |
| Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement | | |
| Débiteurs | (181 960) | 346 579 |
| Dépôt | 300 | (300) |
| Créditeurs | 261 726 | (449 522) |
| Revenus reportés | (51 000) | 51 000 |
| | 29 066 | (52 243) |
| <hr/> | | |
| Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | 63 935 | (10 764) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début | 205 245 | 216 009 |
| <hr/> | | |
| TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN | 269 180 | 205 245 |
| <hr/> <hr/> | | |

Voir les notes et les renseignements complémentaires

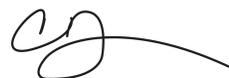
FESTIVAL MODE & DESIGN MONTRÉAL
BILAN

AU 31 AOÛT 2021

| | 2021 | 2020 |
|---|-----------------|----------|
| | \$ | \$ |
| ACTIF À COURT TERME | | |
| Encaisse | 269 180 | 205 245 |
| Débiteurs (note 4) | 415 190 | 233 230 |
| Dépôt | - | 300 |
| | 684 370 | 438 775 |
| Immobilisations corporelles (note 5) | 2 246 | 8 150 |
| | 686 616 | 446 925 |
| PASSIF À COURT TERME | | |
| Créditeurs (note 7) | 745 899 | 484 173 |
| Revenus reportés | - | 51 000 |
| | 745 899 | 535 173 |
| ACTIF NET NON AFFECTÉ DÉFICITAIRE | (59 283) | (88 248) |
| | 686 616 | 446 925 |

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION


 Administrateur



 Administrateur

Voir les notes et les renseignements complémentaires

FESTIVAL MODE & DESIGN MONTRÉAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 AOÛT 2021

1 STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Festival Mode & Design Montréal, organisme sans but lucratif constitué selon la troisième Partie de la Loi sur les compagnies, a pour objectif de promouvoir le design par la création et la tenue d'événements de mode. L'organisme est exempté d'impôt et a le statut d'un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses. Ces dernières sont réévaluées de façon continue et les changements sont comptabilisés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés et les commandites sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

L'ensemble des autres produits est comptabilisé lorsque les services ont été rendus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

FESTIVAL MODE & DESIGN MONTRÉAL**NOTES COMPLÉMENTAIRES**AU 31 AOÛT 2021

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (Suite)**Apports reçus sous forme de biens et de services**

Dans le cadre de son fonctionnement courant, l'organisme sollicite des entreprises pour des biens et services. Ces apports sont évalués à la juste valeur des biens et services reçus et sont inclus à l'état des résultats. Par contre, en raison de la difficulté de déterminer la juste valeur de certains des apports reçus sous forme de biens et services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Instruments financiers*Évaluation des instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts des transactions

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, la valeur comptable des instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont composées d'ameublements. Elles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire sur 5 ans.

FESTIVAL MODE & DESIGN MONTRÉAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES

 AU 31 AOÛT 2021

3 SUBVENTIONS

Les subventions suivantes font partie intégrante des montants présentés à l'état des résultats :

| | 2021 | 2020 |
|--|------------------|---------|
| | \$ | \$ |
| Patrimoine Canada | 76 400 | 128 100 |
| Ministère de l'Économie et de l'Innovation | 117 000 | 33 000 |
| Secrétariat à la région métropolitaine (SRM) | 350 000 | 350 000 |
| Tourisme Québec - Volet 2 | 205 500 | 128 000 |
| Ville de Montréal - Bureau des festivals | 135 000 | 135 000 |
| Ville de Montréal - Service de la culture | 125 000 | - |
| | 1 008 900 | 774 100 |

4 DÉBITEURS

| | 2021 | 2020 |
|---|----------------|---------|
| | \$ | \$ |
| Clients | 21 122 | 1 778 |
| Sommes à recevoir de l'État | 73 330 | 64 254 |
| Subventions et contributions financières à recevoir | 320 738 | 167 198 |
| | 415 190 | 233 230 |

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| | 2021 | 2020 | | |
|-------------|---------------|----------------------|---------------|---------------|
| | \$ | \$ | | |
| | <u>Coût</u> | <u>Amortissement</u> | <u>Valeur</u> | <u>Valeur</u> |
| | | <u>Cumulé</u> | <u>Nette</u> | <u>Nette</u> |
| Ameublement | 29 517 | 27 271 | 2 246 | 8 150 |

FESTIVAL MODE & DESIGN MONTRÉAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES

 AU 31 AOÛT 2021

6 FACILITÉ DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'une marge de crédit pour un montant autorisé de 250 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel majoré de 3,15% et renouvelable annuellement. La marge de crédit est garantie par une hypothèque mobilière de 1er rang de 250 000 \$ grevant l'universalité des biens meubles corporels et incorporels de Festival Mode & Design Montréal, présents et futurs, par le cautionnement de Groupe Sensation Mode Inc. pour 250 000 \$ et par le cautionnement de deux administrateurs pour 125 000 \$. La marge de crédit était inutilisée au 31 août 2021.

De plus, la société dispose de deux cartes de crédit d'une limite de 5 000 \$ chacune.

7 CRÉDITEURS

| | 2021 | 2020 |
|---|----------------|---------|
| | \$ | \$ |
| Fournisseurs et frais cours | 308 265 | 99 761 |
| Fournisseur - Groupe Sensation Mode Inc. (note 8) | 437 634 | 384 412 |
| | 745 899 | 484 173 |

8 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les deux actionnaires de Groupe Sensation Mode Inc. siègent au conseil d'administration de Festival Mode & Design Montréal qui compte sept administrateurs dont cinq sont non-apparentés et indépendants.

Outre les informations mentionnées aux notes 6 et 7, l'organisme a effectué les opérations suivantes avec un apparenté :

| | 2021 | 2020 |
|--|----------------|---------|
| | \$ | \$ |
| <i>Groupe Sensation Mode Inc.</i> | | |
| Charges - honoraires de gestion | | |
| Création et programmation | 23 023 | 20 740 |
| Logistique, production et technique | 28 313 | - |
| Multimédias | 35 785 | - |
| Marketing | 111 866 | 83 671 |
| Ventes | 49 273 | 46 925 |
| Administration | 193 932 | 192 925 |

FESTIVAL MODE & DESIGN MONTRÉAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 AOÛT 2021

8 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (Suite)
Charges - frais d'opérations

| | | |
|----------------|----------------|----------------|
| Marketing | 22 917 | 3 803 |
| Ventes | 145 | 574 |
| Administration | 173 253 | 190 693 |
| | <u>638 507</u> | <u>539 331</u> |

Ces transactions ont lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées au prix coûtant, assumé par les apparentés, majoré de 15%. Ces valeurs correspondent aux montants des contreparties établies et acceptées par les apparentés.

9 INSTRUMENTS FINANCIERS
Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux comptes clients et aux subventions et contributions financières à recevoir. L'organisme évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses fournisseurs et frais courus.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque: les risques de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'organisme est principalement exposé au risque de taux d'intérêt.

FESTIVAL MODE & DESIGN MONTRÉAL**NOTES COMPLÉMENTAIRES**AU 31 AOÛT 2021

9 INSTRUMENTS FINANCIERS (Suite)*Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt variables assujettissent l'organisme à un risque de flux de trésorerie.

10 ÉVENTUALITÉ

Au cours de l'exercice, l'organisme n'a pas respecté une des conditions rattachées à une subvention de 350 000 \$ reçue du gouvernement du Québec. Une condition exigeait que l'organisme engage des dépenses admissibles au moins égales à ce qui avait été budgété à la date de l'octroi de la subvention. Les dépenses admissibles engagées sont inférieures aux dépenses budgétées d'un montant d'environ 386 000 \$. Le montant total des dépenses admissibles engagées par l'organisme est donc inférieur d'environ 18% du total budgété mentionné à la convention de subvention. Étant donné que cette condition n'est pas respectée, le gouvernement pourrait décider de réduire le montant de sa subvention. Il est actuellement impossible de déterminer si le gouvernement réduira ou non le montant de la subvention accordée et aucune provision à cet égard n'a été comptabilisée dans les états financiers.

FESTIVAL MODE & DESIGN MONTRÉAL
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2021

| | 2021 | 2020 |
|-----------------------------|---------------|------|
| | \$ | \$ |
| FRAIS DE MULTIMÉDIAS | | |
| Honoraires de gestion | 35 785 | - |
| Équipe multimédias | 19 430 | - |
| Outils multimédias | 747 | - |
| Voyages et séjours | 293 | - |
| Frais de bureau | 39 | - |
| | 56 294 | - |

FRAIS DE CRÉATION ET PROGRAMMATION

| | | |
|---|----------------|--------|
| Valeur de commandites reçues en biens et services | 144 142 | 25 173 |
| Équipe de création et programmation | 63 765 | 11 050 |
| Distribution | 57 611 | 20 950 |
| Honoraires de gestion | 23 023 | 20 740 |
| Matériel artistique | 10 429 | 338 |
| Voyages et séjours | 634 | 983 |
| Droits | 299 | (10) |
| | 299 903 | 79 224 |

FESTIVAL MODE & DESIGN MONTRÉAL
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2021

| | 2021 | 2020 |
|---|----------------|---------------|
| | \$ | \$ |
| FRAIS DE LOGISTIQUE, PRODUCTION ET TECHNIQUE | | |
| Valeur de commandites reçues en biens et services | 168 813 | 28 865 |
| Équipe de production et technique | 79 443 | - |
| Équipements techniques | 65 113 | - |
| Frais logistiques | 39 939 | - |
| Sécurité | 30 055 | - |
| Honoraires de gestion | 28 313 | - |
| Équipe logistique | 18 076 | - |
| Traiteur | 16 161 | 694 |
| Transport | 7 936 | 1 474 |
| | 453 849 | 31 033 |

FRAIS DE MARKETING

| | | |
|---|----------------|----------------|
| Valeur de commandites reçues en biens et services | 367 990 | 239 010 |
| Honoraires de gestion | 111 866 | 83 671 |
| Promotion et publicité | 49 379 | 24 508 |
| Outils marketing | 48 380 | 30 564 |
| Équipe marketing | 19 877 | 18 793 |
| Voyages et séjours | 866 | 302 |
| Frais de bureau | 365 | 2 065 |
| | 598 723 | 398 913 |

FRAIS DE VENTES

| | | |
|---|---------------|---------------|
| Honoraires de gestion | 49 273 | 46 925 |
| Valeur de commandites reçues en biens et services | 1 400 | 33 775 |
| Équipe des ventes | 700 | - |
| Frais de bureau | 122 | 293 |
| Frais de déplacements | 24 | 611 |
| | 51 519 | 81 604 |

FESTIVAL MODE & DESIGN MONTRÉAL
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2021

| | 2021 | 2020 |
|---|----------------|---------|
| | \$ | \$ |
| FRAIS D'ADMINISTRATION | | |
| Honoraires de gestion | 193 932 | 192 925 |
| Honoraires professionnels | 113 098 | 159 862 |
| Location | 47 661 | 38 105 |
| Télécommunications | 14 251 | 14 530 |
| Frais de bureau | 13 531 | 25 202 |
| Assurances | 5 476 | 14 596 |
| Frais de déplacements | 3 536 | 7 842 |
| Frais de représentation | 3 313 | 4 390 |
| Mauvaises créances | 1 974 | 2 268 |
| Entretien et réparations | 1 612 | 2 385 |
| Taxes et permis | 1 006 | 328 |
| Intérêts et frais de banque | 7 879 | 6 931 |
| Perte sur radiation d'actifs incorporels | - | 34 128 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 5 904 | 5 903 |
| | 413 173 | 509 395 |
